



Canadian Council
of Ministers
of the Environment Le Conseil canadien
des ministres
de l'environnement

LES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DISCUTENT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Montréal (Québec) – le 3 octobre 2016 – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Environnement se sont réunis aujourd'hui à Montréal pour poursuivre l'élaboration d'un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

« Nous avons une occasion historique d'opérer une transition viable vers une économie sobre en carbone, axée sur la croissance propre et la résilience climatique. Cette transition exige des réductions substantielles des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs, combinées à des investissements et à des mesures destinés à renforcer la résilience aux impacts des changements climatiques », a déclaré M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, qui accueillait ses collègues pour la réunion annuelle du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

Rappelons qu'en mars dernier, sous l'égide de la Déclaration de Vancouver, les premiers ministres se sont entendus pour développer un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques dans le but de respecter les engagements internationaux pris par le Canada dans l'Accord de Paris. Ils ont convenu de mettre en œuvre des politiques favorisant l'atteinte ou le dépassement de la cible du Canada, soit la réduction des émissions de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

Les premiers ministres se sont aussi engagés à opérer une transition vers une économie sobre en carbone en adoptant un vaste éventail de mesures, notamment des mécanismes de tarification du carbone adaptés aux conditions de chacune des provinces et de chacun des territoires et, en particulier, aux réalités des peuples autochtones du Canada ainsi que des régions arctiques et subarctiques.

Dans le cadre de ce processus, les ministres ont pris connaissance des rapports sur les mécanismes de tarification du carbone, sur les possibilités d'atténuation spécifiques ainsi que sur l'adaptation et la résilience climatique préparés par trois groupes de travail fédéral-provinciaux-territoriaux. Les rapports des groupes de travail seront publiés d'ici la fin d'octobre.

À partir des options présentées par les groupes de travail, les ministres ont discuté des mesures de collaboration et feront part aux premiers ministres de leurs contributions sur le cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Les ministres de l'environnement ont reconnu que les conditions propres aux territoires, dont le coût élevé de la vie, les défis en termes de sécurité alimentaire et les nouveaux secteurs économiques, nécessitent d'envisager un éventail de solutions stratégiques différentes en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les premiers ministres se réuniront de nouveau cet automne pour en arriver à la conclusion du cadre.

Les ministres ont rencontré les représentants de l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis pour discuter de leurs idées et pour échanger sur les possibilités et les défis que représente, pour le Canada, la transition vers une économie sobre en carbone, plus forte et plus résiliente. Les ministres ont remercié ces organisations autochtones nationales de leur participation continue à l'élaboration d'un cadre pancanadien et ont souligné l'importance de poursuivre la collaboration dans le futur.

Les ministres aimeraient remercier les Canadiennes et les Canadiens qui ont partagé leurs idées avec les groupes de travail, soulignant que la participation de la population à l'élaboration du cadre pancanadien est essentielle, car les changements climatiques touchent l'ensemble des foyers et des entreprises au Canada.

« Nos discussions d'aujourd'hui illustrent notre volonté de travailler ensemble et d'unir nos forces afin d'assurer une approche flexible, concertée et complémentaire en matière de lutte contre les changements climatiques, et ce, en s'appuyant sur le leadership, les actions et les spécificités de chaque gouvernement », a déclaré le ministre Heurtel. « Cela nous permettra de progresser encore davantage dans la réduction des émissions, la résilience et la transition vers une économie sobre en carbone, conformément aux engagements pris à Paris.

En outre, les ministres continueront de collaborer à plusieurs projets sur les changements climatiques par le biais du CCME, notamment en élaborant :

- une approche pour les inventaires et les projections qui améliorera la cohérence dans le suivi et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre;
- des outils permettant de se préparer aux changements dans la fréquence et l'intensité des sécheresses et des inondations;
- des conseils sur l'échantillonnage des sols et des eaux souterraines sur les sites contaminés situés dans des zones de pergélisol.

Pour poursuivre la mise en œuvre du Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA), les ministres ont pris des mesures pour réduire les émissions de dioxyde de soufre. Ces émissions sont associées à des problèmes respiratoires, particulièrement chez les enfants et les adultes asthmatiques, et à des impacts environnementaux, tels que les précipitations acides et le smog.

Les ministres ont annoncé de nouvelles normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) relatives au dioxyde de soufre qui favoriseront l'amélioration de la qualité de l'air partout au pays. Ces normes ont été élaborées dans le cadre d'un processus de collaboration réunissant des associations de l'industrie, des organisations non gouvernementales ainsi que des organisations et gouvernements autochtones.

Le SGQA propose une approche exhaustive et harmonisée de la gestion de la qualité de l'air partout au Canada, qui englobe toutes les sources de pollution atmosphérique. Le Québec appuie les objectifs généraux du SGQA, mais il a déjà mis en œuvre sa propre réglementation et collabore avec les autres gouvernements à l'élaboration de certains éléments du système, notamment les zones et bassins atmosphériques.

À la conclusion de la réunion, la ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, Mme Mary Polak, a pris la relève du ministre Heurtel à la présidence du CCME.

Le CCME est le principal forum intergouvernemental au Canada qui, sous la direction des ministres, mène une action concertée dans des dossiers environnementaux d'intérêt national et international. Il est composé des ministres de l'environnement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Déclaration de Vancouver (www.tinyurl.com/zwqsyem)

Personnes-ressources :

Michael Goeres
Directeur exécutif
Secrétariat du CCME
204-948-2172

Émilie Simard
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
418-521-3911

